

A108502
A108503

Programme de formation conforme à l'article D6353-1 du Code du travail



PUBLIC VISÉ

- Personnel des établissements Industriels, Tertiaires, E.R.P. et E.R.T. pouvant être amené à intervenir face à un départ de feu.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Aptitude physique pour réaliser la formation.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Prévention et lutte contre l'Incendie** : Articles R4227-28 à R4227-41 du code du travail, Règlementation E.R.P.
- **Maîtrise du risque incendie** : Règles A.P.S.A.D (R4, R5, **R6**), et Code de la construction et de l'habitation.



DURÉE DE L'ACTION

- 4 heures (1/2 journée)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 60% du temps de formation



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur.
- Annuelle selon la R6 des règles APSAD



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 8 apprenants maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Connaître les principes fondamentaux de l'incendie
 - > Adopter les bons gestes face à la découverte d'un départ de feu

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations mises à disposition : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.

MOYENS TECHNIQUES

- L'ensemble de la formation se déroule sur notre plateforme pédagogique dans la Zone Industrielle d'Antoigné, 72380 Sainte-Jamme-sur-Sarthe

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
 - > La réglementation incendie :
 - > Code du Travail,
 - > Règles APSAD (R4, R5, R6),
 - > Les causes d'incendie,
 - > La théorie du feu :
 - > La combustion,
 - > Le triangle du feu,
 - > Les classes de feu,
 - > Le danger des fumées,
 - > Les facteurs de propagation,
 - > Donner l'alarme,
 - > Les moyens mis en place dans l'établissement pour rejoindre une zone de sécurité,
 - > Les moyens de première intervention :
 - > Les différents extincteurs,
 - > Le Robinet d'Incendie Armé (RIA),
 - > Les extincteurs sur roues,
 - > La couverture anti-feu,
 - > La caisse à sable,
 - > Les différents moyens d'extinctions automatiques,
 - > Donner l'alerte :
 - > Numéros de secours,
 - > Contenu du message d'alerte.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
 - > Mettre en œuvre un extincteur en respectant les principes de sécurité,
 - > Utilisation d'un extincteur CO2 sur feux réels,
 - > Utilisation d'un extincteur à Eau Pulvérisée sur feux réels,
 - > Utilisation d'un extincteur à Poudre Polyvalente sur feux réels,
 - > Utilisation en binôme, du Robinet d'Incendie Armé (RIA),
 - > Intervention sur les feux de classe A, B et C (palettes, hydrocarbure et citerne gaz)
 - > Intervention sur feu d'origine électrique.
- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.



TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter.